

Recyclage des papiers-cartons collectés séparément des professionnels franciliens



Afin de compléter sa connaissance du traitement, l'ORDIF a étendu son champ d'observation aux DAE triés puis aujourd'hui à ceux recyclés directement, c'est à dire le devenir des déchets pré-triés par les producteurs et transformés en matières de recyclage. La première filière étudiée ainsi est celle des papiers/cartons, en interrogeant et visitant les recycleurs (récupérateurs et papetiers), ainsi que les établissements de l'ESS qui collecte et tri parfois même ces déchets.

Quels sont les papiers/cartons des professionnels collectés séparément ?

Les professionnels produisent des déchets pré-triés :

- ▶ **Chutes d'imprimerie** (rognures), et invendus de presse ou de livres « mis au pilon ».
- ▶ Les **papiers graphiques** (impression-écriture et journaux magazines), parfois collectés en mélange avec les indésirables des « corbeilles de bureau ».
- ▶ Les « **gros de magasin** » du commerce, un mélange de cartons ondulés et petits papiers.

Ces déchets sont collectés séparément en **5 à 15 flux** distincts (jusqu'à 25). Les papiers/cartons des professionnels collectés en mélange à d'autres déchets (hors corbeilles de bureau triées) restent mal connue. La quantité estimée est au moins égale à ces papiers/cartons pré-triés.

Qui récupère ces déchets ?

Les récupérateurs affinent le pré-tri des producteurs pour en faire au moins autant de matières de recyclage suivant la norme papetière NF EN 643. Sur **74 centres de tri industriels franciliens** recevant des DAE, **42 ont reçus des papiers/cartons pré-triés des professionnels en 2012 :**

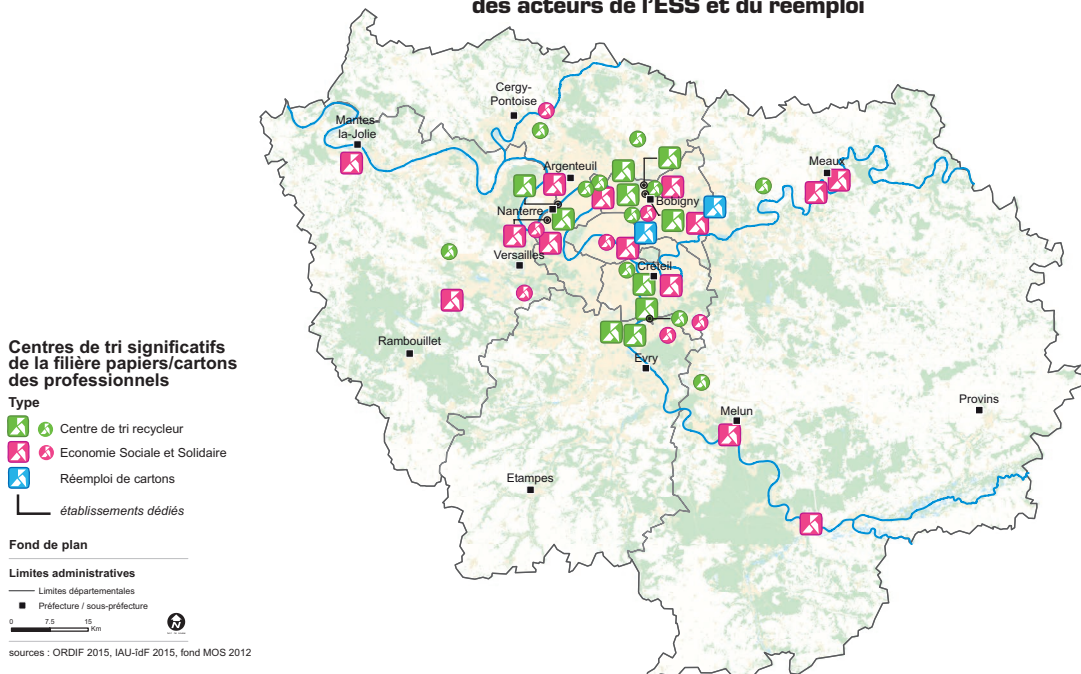
- ▶ La moitié n'en reçoit qu'accessoirement (centres de tri de déchets de chantier,...)

- ▶ 22 établissements sont définis comme significatifs, car ils reçoivent au moins 3000 t/an de papiers/cartons pré-triés non ménagers et ont des équipements qui leurs sont adaptés : broyeur, presse à balles,...

Parmi ces 22 établissements, 11 sont des **établissements dédiés** aux papiers/cartons, car ces flux représentent plus de 50% des entrants. Ces acteurs sont dits « historiques » (4 indépendants et les autres sont des groupes PAPREC, SITA et VEOLIA), car leurs dirigeants ont créés la filière et sont à la tête de la fédération FEDEREC. 17 centres de tri sont situés en petite couronne, dont 7 sont dédiés à cette activité (4 en Seine-Saint-Denis).

Les acteurs de l'**Economie Sociale et Solidaire** sont présents sur cette filière avec 21 établissements pour 19 structures (6 associations, 7 ESAT, 6 sociétés). Parmi eux, 12 établissements sont « dédiés », ici dans le sens que cette activité était confirmée en 2012. Certains seulement sont en capacité technique et économique de répondre à tout appel d'offre : Elise, Le Petit Plus, Nouvelle Attitude (La Poste). Leur offre commerciale est développée, ils ont du personnel et des équipements pour le tri et le conditionnement (à plus petite échelle), et avancent des garanties de traçabilité des exutoires. 2 sont parisiens, 8 sont en petite couronne (dont 4 en Hauts-de-Seine et 4 en Seine-et-Marne) et 11 en grande couronne.

Carte des centres de tri de papiers/cartons des professionnels franciliens, des acteurs de l'ESS et du réemploi



Et le réemploi ?

Un seul acteur, l'entreprise familiale Rouffignac, tri et conditionne des cartons de seconde main (depuis 1987 et depuis 1972 les palettes usagées). Il les trie et expédie depuis son site de Courtry (77), et les vend également au détail sur son site de Bagnolet (93). Carton Plein, une association Parisienne, s'est lancé en 2014 dans le réemploi de carton pour déménagement, préparés par des personnes en grande précarité.

Les centres de tri industriels

En 2012, 42 centres de tri franciliens traitent plus de **700 000 tonnes de papiers/cartons prétriés des professionnels**, dont l'essentiel (99%) par 22 établissements significatifs. Les 11 centres dédiés captent 87% des quantités dont les 6 premiers les 3/4. 52 000 tonnes sont extraites de flux en mélange et il faut ajouter 66 000 t en transit vers le recyclage, portant à **818 000 t les papiers/cartons recyclés**. Avec 260 000 t (41%), la Seine-Saint-Denis est le premier département trieur de cette filière francilienne. Les groupes et les indépendants ont leur propre réseau pour le négoce. Les récupérateurs sont aussi bien en concurrence que des partenaires temporaires pour évacuer, au plus vite, les matières.

L'Économie Sociale et Solidaire

Les établissements de l'ESS interviennent sur toute la région, sans limite de quantité collectée, en recherchant ainsi à mailler le territoire pour rationaliser leurs

collectes. Ils sont assez autonomes en matière de recyclage, car équipés d'outils mécanisés de tri (tables de tri et convoyeurs), de conditionnement (presse à balles, de petite dimension). Les tonnages traités par établissement sont de quelques milliers de tonnes, et surtout leur développement est très rapide pour certains. Les établissements clefs de l'ESS envoient directement à des papeteries de proximité leurs matières de recyclage, à travers des partenariats, souvent sans passer par des négociants.

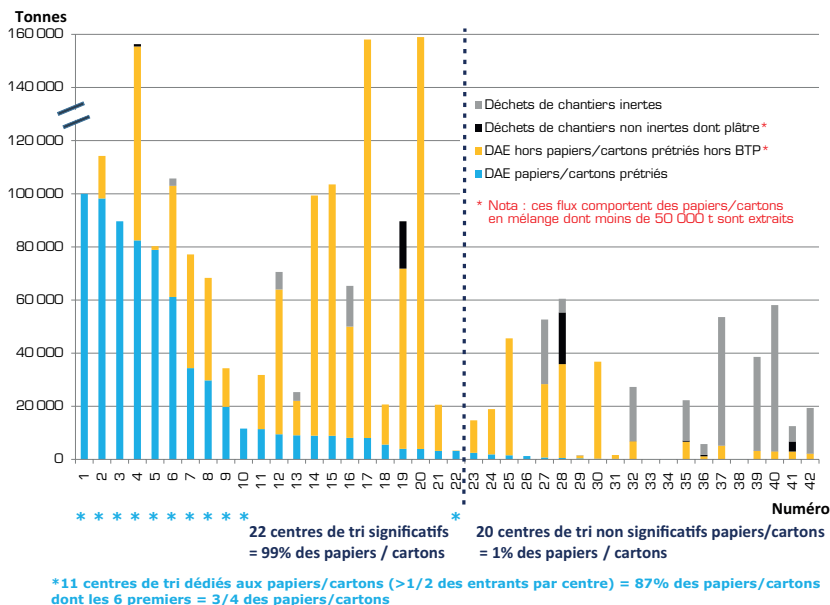
L'utilisation des matières de recyclage

Les papetiers recycleurs identifiés de cette filière sont :

- ▶ 7 papeteries « papier » dont Arjowiggins Greenfield à Château Thierry (Aisne) pour les papiers de bureaux, UPM à Chapelle d'Arblay (Seine-Maritime) pour les papiers graphiques (journaux, magazines,...),
- ▶ 3 cartonneries dont DS Smith Packaging à Saint-Just-en-Chaussée (Oise),
- ▶ 3 papeteries de tissu (papier d'hygiène, serviettes en papier,...) dont Novatissu à Laval sur Vologne (Vosges) pour les briques alimentaires.

La consommation des « vieux papiers » est souvent réalisée au plus près des récupérateurs (rayon de 100 km), au plus loin en Europe, ou en Asie pour les cartons. Les emballages cartons de la grande distribution collectés séparément sont pour partie recyclés en Asie, ce qui en fait une sorte d'emballage navette pour les produits provenant de ces pays.

Répartition des flux de DAE papiers/cartons prétriés reçus en centres de tri en 2012



Champ : Centres de tri franciliens ayant reçus des DAE en 2012

Source : Enquêtes ITOM et Filière papier ORDIF



Florian LACOMBE
 Chef de projet traitement
 Courriel : f.lacombe@ordif.com
 Tél : 01 83 65 40 66



ORDIF - Cité Régionale de l'Environnement,
 90 avenue du Général Leclerc 93500 Pantin
 Tél : 01 83 65 40 00
 contact@ordif.com - www.ordif.com